

Si ma commune était...  
**Un mammifère**



**Le castor d'Eurasie** 9

Depuis sa protection en 1909 dans les Bouches-du-Rhône et quelques opérations de réintroduction en France, le plus grand rongeur d'Europe est de retour. Il remonte peu à peu les cours d'eau. Ne soyez donc pas étonnés de trouver des branches écorcées, d'autres taillées en forme de crayon, voire un tronc abattu. Son comportement est plutôt nocturne. Il se nourrit uniquement de végétaux.

Si ma commune était...  
**Un poisson**



**10 La truite fario**



Une eau fraîche (< 20 °C) bien oxygénée et une diversité d'habitats aquatiques lui sont indispensables. Les radiers constituent des zones de frai, de nurserie et d'alimentation alors que les zones lentes et profondes sont les abris des adultes. L'espèce est menacée au niveau de son abondance et de sa répartition. En effet, les étés de plus en plus chauds et secs ainsi que la dégradation des cours d'eau entraînent une hausse de leur température et de la concentration des polluants.

Si ma commune était...  
**Un amphibien ou un reptile**



**La vipère aspic**

Présent dans les milieux pierreux et ensoleillés, ce serpent trapu d'une longueur généralement inférieure à 70 cm a une coloration très variable allant du rouge brique au gris. Il est reconnaissable à son museau retroussé, son iris doré et des barres sombres qui alternent le long de la ligne vertébrale tels des barreaux d'échelle décalés. Un problème de cohabitation ? La LPO Bourgogne Franche-Comté vous accompagnera pour trouver des solutions.



**La salamandre tachetée** 8

Véritable petit dragon de nos forêts, la salamandre met bas dans les petits ruisseaux aux eaux calmes et limpides. Il s'agit d'un grand amphibien mesurant une vingtaine de centimètres et vivant en moyenne 20 ans. Particularité notable, la salamandre tachetée est toxique pour la plupart de ses prédateurs. Pas d'inquiétude, elle est inoffensive pour l'homme.



Si ma commune était...  
**Une plante**

**La saxifrage de Sponheim** 6

Cette plante très rare forme des coussins de fleurs blanches accrochés sur des parois rocheuses ou sur des éboulis à gros blocs sur des versants d'orientation froide, en situation confinée (fond des reculées) et en lisière de boisements. En Franche-Comté, elle n'est présente qu'au sein de quelques reculées jurassiennes. Elle a besoin d'une luminosité suffisante pour fleurir : le boisement spontané et les plantations de résineux sont ses principales menaces.



Si ma commune était...  
**Un insecte**



**L'agrion de Mercure**

Cette libellule fait partie des demoiselles : elle a un corps fin et des ailes jointes sur le dos au repos. Les mâles sont de couleur bleue avec des dessins noirs caractéristiques de l'espèce, alors que les femelles sont plus ternes. Cet agrion affectionne les ruisseaux de faible importance, permanents, bien ensoleillés et bordés d'une végétation bien fournie.



ESPÈCE MENACÉE

**Le grand murin**  
Cette espèce est l'une des plus grandes chauves-souris de France. Elle forme des colonies de reproduction de quelques dizaines d'individus à plus d'un millier. En été, on l'observe dans les greniers ou les grottes. Elle se nourrit principalement de gros insectes qu'elle va chasser dans les forêts claires de feuillus et les prairies récemment fauchées. Sensible à la pollution lumineuse, elle évite les zones éclairées pour rejoindre ses terrains de chasse.

Si ma commune était...  
**Un oiseau**



**Le cincle plongeur** 11

Cet oiseau fréquente les cours d'eau peu profonds, bien oxygénés, aux fonds caillouteux, avec si possible des cascades. Il se nourrit de petits invertébrés aquatiques. Pour les capturer, il nage et marche sous l'eau, prouesse unique chez les passe-reaux ! Il construit son nid dans des anfractuosités à l'aplomb de l'eau. Il est donc sensible à la qualité de l'eau, à la modification des berges et leur défrichement excessif. La pose de nichoirs spécifiques peut lui être utile.



**Un milieu agricole ou une vigne** 5

Dans les paysages du Revermont au relief escarpé, les parcelles de vignes cultivées, de friches, de vergers et de prairies sont délimitées par des haies et murets. S'y imbriquent de petits espaces de pelouses sèches abritant des plantes remarquables comme l'ophrys abeille, orchidée dont la fleur ressemble au corps d'une abeille. Les traitements chimiques et le désherbage, tout comme l'homogénéisation des paysages, sont autant de menaces pesant sur ces milieux.



**Une forêt de pente** 4

Les fortes pentes accueillent des forêts de différents types, toutes remarquables. Lorsqu'elles sont orientées au nord ou confinées en fond de ravins, c'est l'habitat de la vigne sauvage, longue liane qui utilise les arbres comme support pour chercher la lumière. La Franche-Comté est le principal pôle de répartition de cette espèce en France. Ces forêts abritent un riche cortège d'insectes saproxyliques (parfois rares et menacés) qui dépendent des vieux arbres et du bois mort.



**Un ruisseau ou une cascade tufeuse** 2

La partie amont de la Cuisance fait partie d'un vaste réseau de ruisseaux issus de résurgences du karst. Le lit de ce ruisseau est cimenté par des encroûtements appelés tufs, formés surtout au niveau des sources et cascades à partir de l'action de cyanobactéries et de mousses sur le calcaire dissous dans l'eau. Ce type de cours d'eau, qui abrite une flore et une faune originales, est très sensible à la pollution des eaux et aux aménagements des berges. L'écoulement des eaux dans le karst induit de faibles débits d'étiage et une concentration des apports de polluants non filtrés en provenance du plateau.



**Le Bief de Corne** 3

Cette dépression constitue un site unique dans la région. Sa configuration topographique et les forêts qui l'entourent contribuent à un climat froid. De plus, le sous-sol est hétérogène : plus ou moins imperméable selon les secteurs. Il en découle une mosaïque de milieux herbacés où la flore est tout en contraste : plantes montagnardes ou d'affinité méditerranéenne, de milieux secs ou humides, de milieux acides ou calcaires. Il en est de même pour les insectes associés.



Narcisse des poètes

Portrait de  
**LA BIODIVERSITÉ**

Cette affiche vous présente les milieux naturels, la flore et la faune typiques et/ou rares d'Arbois. Elle permet de prendre connaissance des enjeux liés à la protection de la biodiversité communale afin qu'ils soient le mieux pris en compte possible dans la gestion du territoire. La liste complète des espèces et leurs statuts de protection est disponible en mairie et sur la plateforme de géoservices pour la biodiversité [www.sigogne.org/syntheses](http://www.sigogne.org/syntheses)

**INFOS**  
**Département :** Jura  
**Altitude :** 246 à 613 m  
**Superficie :** 45,42 km<sup>2</sup>

Si ma commune était...  
**Un milieu naturel**

**1 Une falaise, un milieu rupestre ou une pelouse**

Corniches, falaises, éboulis... : autant de formes d'érosion des roches calcaires, dont le massif du Jura est constitué et qui façonnent l'identité des paysages ! À ces milieux sont étroitement associées des pelouses sèches : ce terme désigne des végétations herbacées, clairsemées et rases qui se développent sur des sols peu épais, exposées à des conditions de chaleur et de sécheresse. Ces milieux originaux accueillent des espèces très spécialisées : plantes s'incrutant çà et là dans les anfractuosités, faucon pèlerin, chamois, lézards, criquets...



Voir la fiche détaillée

Pour enrichir les connaissances naturalistes sur votre territoire et alimenter la base de données, n'hésitez pas à transmettre vos observations via les sites naturalistes de sciences participatives tels que [www.faune-bfc.org](http://www.faune-bfc.org) ou [www.cbnfc-ori.org/actualite/espace-observateur](http://www.cbnfc-ori.org/actualite/espace-observateur) !

A NOTER : Certaines espèces présentées sur ce poster ne sont pas représentées par un numéro sur la carte, car il s'agit d'espèces trop sensibles ou ne possédant pas de localisation précise.



Mars 2023 - Réalisation : LPO BFC et CBNFC-ORI - Conception graphique : CBNFC-ORI - Sources cartographiques : © IGN - BDPT02018 © METI and MSA-A3187 GD&I - Crédits Photos : E. Brugel, P. Collin, C. Dioraïso, C. Garnier, C. Henniquin, M. Poussin, J. Ryelandt, A. Thevenet et F. Vasser.